



COMPTE-RENDU DE LA CAP DE MUTATIONS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 17 AU 23 NOVEMBRE 2014

La dernière CAP de cette mandature a, malheureusement, tenu ses promesses : peu de mouvements, de très nombreux blocages et une administration s'orientant sur une durée dans l'affectation de plus en plus longue. Alors que la circulaire prévoit la possibilité de mobilité dès la prise de fonction effective dans le poste, on nous a imposé comme règle de CAP une présence minimale d'un an. Aujourd'hui, avec cette ancienneté, seules les demandes présentant un caractère particulier sont étudiées en CAP, l'administration bloquant systématiquement les autres au prétexte de l'investissement dans la formation des agents.

Voici le bilan de cette semaine de CAP.

Aucun mouvement à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.

Toujours la même politique de blocage sur les juridictions sinistrées à la **Direction des Services Judiciaires, des mouvements axés vers les grosses juridictions et des Conseils des Prud'Hommes sacrifiés malgré l'annonce de la Garde des Sceaux** « qui souhaite renforcer les moyens humains et un nouveau texte pour le bon fonctionnement des CPH », d'ailleurs le Comité Technique des Services Judiciaires se réunira le 25 novembre à ce sujet. Manifestement Madame la Garde des Sceaux n'a pas de pouvoir sur cette direction, mais il est vrai que Madame la Sous-Directrice des greffes considère qu'il n'y a pas de travail dans les CPH.

La **Direction de l'Administration Pénitentiaire** applique désormais, elle aussi, des blocages dès qu'il y a plusieurs mouvements de prévus bien qu'elle soit dans l'impossibilité de nous communiquer les effectifs de ses structures.

A noter que **plusieurs postes ont été fermés** suite à un recensement des besoins qui serait en cours : nous espérons donc la diffusion prochaine d'un **organigramme de l'ensemble des personnels**.

La situation particulièrement difficile de certains établissements a motivé **l'arrivée de deux agents en détachement**.

Nous regrettons que **plusieurs mouvements aient été refusés** (notamment sur le CP TOULON LA FARLEDE et le CP MONT-DE-MARSAN) **pour de simples questions de principe ! ...**

La CGT se félicite d'avoir obtenu un avis favorable de la CAP pour une demande de temps partiel sur un SPIP (recours de l'agent suite à un refus).

Concernant les **Plateformes Interregionales** de très nombreuses demandes de mobilité émanant des collègues y travaillant et **peu de blocages** mais, parallèlement, quasiment **pas de candidats** et encore ont-ils été très souvent retenus sur d'autres choix. Bilan **6 arrivées** (dont 3 agents en détachement) pour **15 départs**.

La PFI de LILLE excelle tout particulièrement dans cet exercice :

- **21 postes ouverts**
- **4 départs,**
- **2 arrivées en détachement**

21 agents contractuels devant être remerciés au 31 décembre prochain, on ne peut qu'approuver l'**attention particulière que le Secrétariat Général devrait porter à cette structure.**
La CGT a demandé à ce que ces 21 agents bénéficient également d'une attention toute particulière du Secrétariat Général.

Nous avons demandé lors de notre déclaration liminaire des précisions sur l'annonce qui nous avait été faite par Monsieur le Secrétaire Général en Juillet 2014 concernant l'**arrivée sur les plateformes interrégionales des services des traitements de toutes les directions** de notre Ministère. Malheureusement, là encore, aucune information concernant le devenir de nos collègues des traitements.

Il y a toujours aussi **peu de mouvements à la Protection Judiciaire de la Jeunesse**, à croire qu'il ne s'y passe jamais rien !

DIRECTIONS	Nombre de postes proposés à la circulaire	Nombre de vacances de poste à l'issue de la CAP	Nombre de collègues mutés
DAP	153	122	90
DSJ	711	580	220
PJJ	27	31	21
PFI	51	61	15
SG-SDAC	19	18	17
TOTAL	961	812	363

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER NOS ELUS

- Laurence BRETON, T.G.I. Brest, 02. 98.33.86.36, laurence.breton@justice.fr
- Catherine DOLLE, D.I.S.P. Lille, 03.20.63.66.66, Catherine.dolle@justice.fr
- Bernadette HAMES, U.E.M.O. Agen, 06.28.58.25.79, Bernadette.hames@justice.fr
- Joël THEILLARD, C Placé 78, 06.24.49.26.13, joel.theillard@justice.fr

- Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires (Palais de Justice - 4 Boulevard du Palais - Esc. F1 - 1^{er} étage et Entresol nB 1 - 75001 PARIS-Tél : 01.44.32.58.60. /01.44.32.52.04. Fax : 01.46.33.26.98.) - E.Mail : synd-cgt-acsj@justice.fr - Site internet : <http://www.cgt.justice.fr>

- Union Général des Syndicat C.G.T. de la Pénitentiaire 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.82.42 (ou 82.32 ou 32.56) - E.Mail : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

- Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.87.64 - Fax : 01.48.18.18.82.50 - E.Mail : cgtppj@yahoo.fr - Site : <http://www.cgtppj.fr>